



ACCUEIL DE LOISIRS Brezolles



INSCRIPTION Vacances d'Hiver 2025

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Désire inscrire l'enfant :

Maternel :

Elémentaire :

Cocher les semaines retenues – **Journée avec repas**
(Forfait à la semaine – 5 jours)

Semaine du 10/02 au 14/02 à : €

Semaine du 17/02 au 21/02 à : €

Montant du séjour €

Remise (3^e enfant et plus) : €

Montant après remise €



POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUÉE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT SERA DU EN TOTALITÉ (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet : www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE D'UN TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE, PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ")

Fait à : Le :

La fiche d'inscription est à remettre à la secrétaire du pôle, accompagnée de la fiche de renseignements (si nouvelle inscription) et de votre règlement sur les dates de permanence suivantes :

Du 08 Janvier au 02 Février 2025 (En ligne)
Mercredi 08 Janvier 2025 de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30 (A l'Accueil de Loisirs de Brezolles)
(Sous réserve de places disponibles)



ACCUEIL DE LOISIRS Brezolles



INSCRIPTION Vacances d'Hiver 2025

Je soussigné(e) :

Demeurant à :

Désire inscrire l'enfant :

Maternel :

Elémentaire :

Cocher les semaines retenues – **Journée avec repas**
(Forfait à la semaine – 5 jours)

Semaine du 10/02 au 14/02 à €

Semaine du 17/02 au 21/02 à €

Montant du séjour €

Remise (3^e enfant et plus) : €

Montant après remise €



POUR TOUTE INSCRIPTION EFFECTUÉE SUR CETTE FICHE, LE MONTANT SERA DU EN TOTALITÉ (que l'enfant ait été présent ou non, sauf en cas d'absence pour maladie ; dans ce cas, remboursement ou avoir sur présentation d'un certificat médical sous 15 jours).

Je m'engage, après avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription, à respecter et à faire respecter par mon enfant le règlement en vigueur dans l'Accueil (visible sur place ou sur le site internet : www.lespep28.org)

SIGNATURE OBLIGATOIRE D'UN TITULAIRE DE L'AUTORITE PARENTALE, PRÉCÉDÉE DE LA MENTION "LU ET APPROUVÉ")

Fait à : Le :

La fiche d'inscription est à remettre à la secrétaire du pôle, accompagnée de la fiche de renseignements (si nouvelle inscription) et de votre règlement sur les dates de permanence suivantes :

Du 08 Janvier au 02 Février 2025 (En ligne)
Mercredi 08 Janvier 2025 de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 18h30 (A l'Accueil de Loisirs de Brezolles)
(Sous réserve de places disponibles)

BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF Partenaires). Merci d'effectuer le paiement aux PEP28 au moment de l'inscription. Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF même si vous ne recevez pas de prestation.

Permanence : Mercredi 08 Janvier 2025 de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
(A l'Accueil de Loisirs de Brezolles)

VACANCES - Forfait 5 jours	
Dans les tarifs sont inclus le repas et le goûter Remise de 10% à partir du 3ème enfant inscrit	
Revenus	Forfait 5 jours
0 à 1000€	51.50 €
1001 à 1500€	56.55 €
1501 à 2000€	61.60 €
2001 à 2500€	67.70 €
2501 et +	72.70 €
Hors Communes	138.40 €

ATTENTION !

VOTRE TRANCHE DE TARIF NE PEUT ETRE CALCULE QUE PAR LE SECRETARIAT DES PEP 28. MERCI DE NOUS CONTACTER AVANT D'EMETTRE VOTRE REGLEMENT :

secretariat2@pep28.asso.fr
02.18.56.80.49

BAREME DE PARTICIPATION DES FAMILLES

Tarif à définir selon les revenus déclarés aux services de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF Partenaires). Merci d'effectuer le paiement aux PEP28 au moment de l'inscription. Pensez donc à mettre à jour votre dossier auprès des services de la CAF même si vous ne recevez pas de prestation.

Permanence : Mercredi 08 Janvier 2025 de 7h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30
(A l'Accueil de Loisirs de Brezolles)

VACANCES - Forfait 5 jours	
Dans les tarifs sont inclus le repas et le goûter Remise de 10% à partir du 3ème enfant inscrit	
Revenus	Forfait 5 jours
0 à 1000€	51.50 €
1001 à 1500€	56.55 €
1501 à 2000€	61.60 €
2001 à 2500€	67.70 €
2501 et +	72.70 €
Hors Communes	138.40 €

ATTENTION !

VOTRE TRANCHE DE TARIF NE PEUT ETRE CALCULE QUE PAR LE SECRETARIAT DES PEP 28. MERCI DE NOUS CONTACTER AVANT D'EMETTRE VOTRE REGLEMENT :

secretariat2@pep28.asso.fr
02.18.56.80.49